



Rapport d'activités

Centre Communal d'Action Sociale

2022



CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MAULÉON

Editorial

Bien vivre dans notre commune, c'est ce que la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale tiennent à mettre en œuvre à Mauléon.

Au regard du contexte économique et social que nous traversons, le CCAS à toute sa place et réaffirme son soutien aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social.

Depuis janvier 2022, notre capacité d'accueil et d'accompagnement a été renforcée avec le recrutement de Marie MOULIN en qualité d'assistant socio-éducatif.

Offrir un service public de qualité, c'est ce que Fanny RONDEAU, responsable du service, et Marie MOULIN, s'efforcent d'apporter en proposant un accompagnement adapté à l'ensemble des résidents de nos différentes structures et en conseillant nos habitants les plus fragiles, sur leurs droits sociaux, directement pris en charge ou orienter vers nos partenaires locaux.



Cette année 2022 a été ponctuée par de nouveaux projets.

Le désir des membres du Conseil d'Administration, de la commission thématique et des bénévoles de faire évoluer le fonctionnement de l'aide alimentaire a été possible, notamment grâce à l'approbation de l'équipe municipale.

C'est ainsi que le local "Au coup d'pouce" a vu le jour en septembre 2022, entraînant une nouvelle dynamique, valorisant les potentiels de chacun : bénéficiaires, bénévoles et partenaires socio-professionnels. Quelle belle satisfaction !

L'amélioration du cadre de vie des locataires de la résidence du Chemin Vert est également un axe de priorité du mandat.

La perspective d'un aménagement extérieur en collaboration avec les services de la Ville (services techniques, espaces verts, développement durable), le Centre Socio Culturel, la MFR de Mauléon et la participation des résidents a débuté en 2022 et devrait se dessiner courant 2023.

La résidence offre un hébergement de qualité, sécurisé et adapté aux besoins de chacun.

Toujours pour nos aînés, un goûter de Noël avec les écoles de chaque cœur de bourg a permis des échanges et un moment de convivialité apprécié de tous.

Les retours positifs nous encouragent à poursuivre la formule.

Aussi, le CCAS de Mauléon a été désigné coordonnateur pour l'Analyse des Besoins Sociaux sur notre territoire. La constitution d'un groupe de travail à l'échelle du Nord Deux-Sèvres se penche sur cette démarche depuis plusieurs mois. Notre objectif est d'établir un portrait de territoire de l'action sociale en identifiant les besoins actuels, émergents et futurs afin de proposer des réponses, fixer des priorités et déployer de nouvelles actions sur notre territoire.

Un grand merci à l'ensemble des équipes du personnel de la Commune, nos partenaires sociaux et les bénévoles qui nous accompagnent au quotidien.

Vous êtes pour nous des appuis précieux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à travers nos actions.

Je vous laisse découvrir, dans les pages intérieures, le contenu du rapport d'activité 2022.

Bonne lecture.

Sylvie BOUDOIRE

Adjointe aux affaires sociales
Vice-présidente du CCAS de Mauléon

Sommaire

Centre Communal d'Action Sociale	page 5
Budget	page 8
Attributions obligatoires	page 9
Attributions facultatives	page 11
Les lieux gérés par le CCAS	page 19
Les logements conventionnés	page 23
France Services	page 24
Autres actions	page 26

CCAS

Les missions

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les établissements publics ou privés.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la Commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, bon d'achat, colis d'urgence...), fruit de la politique d'action sociale de la Commune.



CCAS

Le Conseil d'Administration

Doté d'une autonomie juridique et financière, le CCAS de Mauléon est présidé, de droit, par le Maire de la commune, avec une Vice-présidente élue par le Conseil d'Administration de l'établissement.

M. MAROLLEAU Pierre-Yves
Maire de Mauléon
Président du CCAS

Mme BOUDOIRE Sylvie
Adjointe chargée des affaires sociales
Vice-Présidente du CCAS

Le Conseil d'Administration est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi des personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

Les membres élus

Guylène BARBOT : Maire déléguée de Rorthais
Amandine SCHEERS : Conseillère municipale
Olivia BAUDRY : Maire déléguée de la Chapelle Largeau
Céline GOUDEAU: Conseillère municipale
Karine PIED: Maire déléguée de Loublande
Sonia COUTANT : Conseillère municipale
Isabelle BROUSSEAU : Conseillère municipale jusqu'au 13.06.2022 puis Michel-Pierre DUBOIS à compter du 15.09.2022 : Maire délégué de Moulins

Les membres nommés

Marie-Laure BOILEAU: La Communauté EMMAUS Mauléon
Anne-Marie CHAUVIERE : L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du canton de Mauléon
Véronique PAWLICKI : Les Aînés Ruraux de Mauléon
Jean-Louis JOTTREAU: Le Secours Catholique
Émilie BARANGER : L'Association VPLO (Voir Plus L'Ouin) / Le CSC (Centre Socio Culturel) du Pays Mauléonais
Nadine LAMBLEU: La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
Evelyne AUBOURG: Le CSC (Centre Socio Culturel) du Pays Mauléonais
Nathalie VERGNAUD : L'UDAF 79 (Union Départementale des Associations Familiales)

CCAS

L'effectif

En 2022, l'effectif du CCAS est composé de deux agents.

Le premier poste est occupé par Fanny RONDEAU, responsable du CCAS, agent en catégorie A en tant qu'assistant socio-éducatif.

Marie MOULIN occupe le second poste, en catégorie A en tant qu'assistant socio-éducatif. Elle a pris ses fonctions à compter du 3 janvier 2022.

Accueil > Nouvelle Aquitaine > Mauléon

Mauléon. Une nouvelle recrue au Centre communal

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 06/01/2022 à 05h17



Marie Moulin, nouvelle assistante socio-éducatrice et Fanny Rondeau, responsable du CCAS de Mauléon. | MAIRIE DE MAULÉON

Une nouvelle assistante socio-éducatrice a rejoint l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mauléon, lundi.

Marie Moulin, diplômée d'État en Économie sociale familiale, vient de rejoindre le CCAS. Elle travaille en binôme avec Fanny Rondeau, responsable du CCAS. En plus de l'accompagnement des personnes connaissant des difficultés sociales reçues au CCAS, elle tiendra des permanences à France Services, aux côtés des animatrices déjà en poste.

Âgée de 25 ans et originaire de Maulévrier, Marie a déjà eu l'opportunité d'œuvrer dans ce secteur. Durant près de quatre ans, elle a travaillé en région parisienne au sein de l'association Rivage autonomie, des personnes âgées et en situation de handicap. Elle a également travaillé au sein du Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de Mauges communauté.

Le Centre communal d'action sociale de Mauléon est un établissement public communal. Il gère et organise de nombreux services à destination des administrés de Mauléon et instruit des demandes d'aide. Il reçoit et oriente également le public dans le cadre de la prévention sociale, propose un accompagnement social éducatif et budgétaire, via des entretiens individuels mais aussi des ateliers collectifs.

Centre communal d'action sociale (CCAS), La Passerelle, au rez-de-chaussée, 8, Grand'Rue, 79700 Mauléon.

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; mardi, de 9 heures à 12 h 30 ; vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30. Contact : 05 49 81 84 84 ; ccas1@mauleon.fr

Commission "Solidarité et Action Sociale"

Suite au premier séminaire du mandat du 27 juin 2020, il a été décidé de créer des commissions thématiques.

La commission « Solidarité et action sociale » est composée d'élue(s) volontaires pour réfléchir sur des thématiques d'ordre social.

L'idée est de proposer une feuille de route, d'établir des axes de travail thématiques pour proposer des pistes d'amélioration, de mener des réflexions et enfin d'impulser des idées nouvelles, en groupe. Cette instance a également pour but d'accompagner et de soutenir le travail du Conseil d'Administration du CCAS.

Les objectifs de cette commission sont les suivants :

- Maintenir l'offre d'un service et/ou accompagnement de qualité ;
- Maintenir le lien de proximité avec les administrés dans le besoin ;
- Favoriser l'accès aux droits pour tous ;
- Être au plus juste des attentes et des réalités sociales de notre territoire ;
- Répondre à des besoins sociaux identifiés sur le territoire (Analyse des Besoins Sociaux) ;
- Impulser et tendre vers une cohérence de l'action sociale sur le territoire communal.

En 2022, les membres de la commission thématique se sont réunis 5 fois.

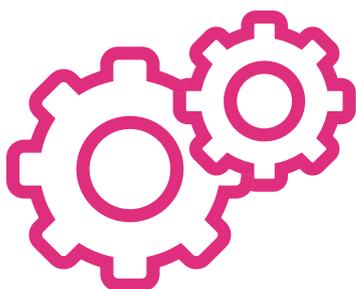
Ces réunions ont permis de travailler sur le nouveau fonctionnement de la distribution alimentaire et de la nouvelle formule du goûter de Noël pour les aînés.

Les réflexions sont menées en groupe de travail ou avec l'ensemble des membres de la commission. Les décisions finales sont toujours prises de façon collégiale et validées par le Conseil Municipal et/ou le Conseil d'Administration.

Les membres de la commission :
Sylvie BOUDOIRE – Elue référente
Fanny RONDEAU et Marie MOULIN
Guylène BARBOT
Olivia BAUDRY
Isabelle BROUSSEAU (jusqu'au 13.06.2022)
Anne-Marie CHAUVIERE
Béatrice GABORIAU
Céline GOUDEAU
Amandine SCHEERS
Karine PIED
Colette MARTIN
Brigitte CHAPELEAU

BUDGET

Section de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

138 261.34€

Dépenses de fonctionnement

171 281.38€

Déficit de fonctionnement de l'exercice 33 120.04€

Le CCAS ayant un excédent antérieur de 22 811.45€, il vient couvrir en partie ce déficit et l'amène donc finalement à 10 208.59€. Ce dernier sera couvert en 2023 par une subvention d'équilibre de la commune de 98 000€.

Section d'investissement



Recettes d'investissement

63 774.27€

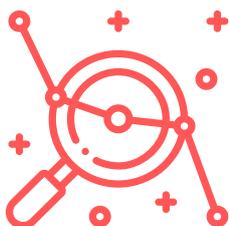
Dépenses d'investissement

42 105.98€

Excédent d'investissement de l'exercice 21 668.29€

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

L'analyse des besoins sociaux



Obligation légale des CCAS, l'analyse des besoins sociaux (ABS) constitue avant tout un outil d'aide à la décision visant à les aider à établir la feuille de route de leur intervention et à assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales. La compréhension des besoins existants ou à venir des populations du territoire constitue le cœur de cette démarche ambitieuse, qui se décompose en plusieurs étapes. Cette démarche a débuté en 2022 en sollicitant les CCAS voisins pour mutualiser cette action. Le CIAS et le CCAS de Thouars ainsi que les CCAS de Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-les-Aubiers ont souhaité démarrer le projet. Le CCAS de Mauléon est coordonnateur de cet appel à projets. Le cahier des charges va être validé et l'étude démarrera en 2023.

Aide sociale

19 Dossiers d'Aide Sociale (contre 28 en 2021)



L'aide sociale est un système de solidarité nationale qui apporte assistance aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel (aide-ménagère, prise en charge des frais d'hébergement en établissement, obligation alimentaire...). Les aides sociales légales, dites obligatoires, correspondent aux aides directement liées aux transferts de compétences de l'État. Par convention passée avec le département, la commune est un autre acteur de l'aide sociale chargé en outre de l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale.

Domiciliation

22 domiciliations (contre 15 en 2021)



La domiciliation, appelée également élection de domicile, permet à toute personne sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations. La domiciliation est accordée pour une durée d'un an renouvelable.

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement nécessite un entretien avec l'intéressé, au cours duquel il reçoit une information sur ses droits et obligations à respecter dans ce cadre.

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Hospitalisation d'office

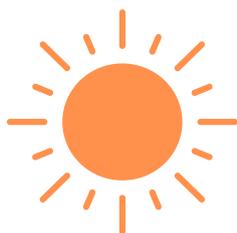
1 hospitalisation d'office (1 en 2021)



La loi française permet notamment à un représentant de l'État (Préfet) d'ordonner, par la voie de l'arrêté préfectoral, l'hospitalisation d'office (ou sous contrainte) d'un individu. Le Code de la santé publique prévoit ainsi que l'hospitalisation à la demande d'un représentant de l'État répond à une double condition : la présence de troubles nécessitant des soins et que ces mêmes troubles compromettent l'ordre public ou la sûreté des personnes.

Plan Canicule / Plan Grand froid

788 courriers envoyés



Le CCAS a l'obligation de tenir un registre recensant les personnes fragiles qui souhaitent être appelés lors des périodes de fortes chaleurs.

Afin de mettre à jour ce registre et les informer de cette démarche, **788 courriers** ont été envoyés aux personnes de + de 75 ans de la commune. **76 personnes** sont inscrites sur ce registre et ont été contactées au minimum 5 fois suite au déclenchement de la préfecture.

Au 2022, il y a eu **3** déclenchements du plan jaune, **3** déclenchements du plan orange et **2** déclenchements du plan rouge.

Plan Canicule 2023

Fiche de renseignements à retourner dès que possible en Mairie ou au CCAS

(La Passerelle - 8 Grand'rue - 79700 MAULEON)

Les informations collectées vous concernant sont destinées à la ville de Mauléon pour la durée nécessaire à la gestion du plan canicule. Conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à : dpo-mauleon@agencergpsl.eu

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Date de naissance : _____ Téléphone : _____

(Merci d'entourer les réponses aux questions ci-dessous)

- Souhaitez-vous figurer sur le registre des personnes à contacter en cas de canicule ?

OUI / NON

- En dehors des périodes caniculaires, une équipe de bénévoles du Centre Socio-Culturel peut venir vous rendre visite ou vous appeler régulièrement. Souhaitez-vous être visité ou appelé ?

OUI / NON

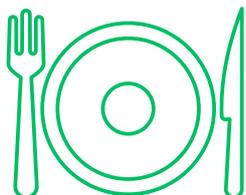
Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom : _____ Téléphone : _____

Signature : _____

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Aide alimentaire : "Au coup d'pouce"



Du 6 octobre 2022 au 29 juin 2023

16 foyers inscrits
(contre 21 en 2021)

49 personnes bénéficiaires
(contre 62 en 2021)



Cette aide permet de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis.

Le fonctionnement de la distribution alimentaire de Mauléon a évolué.

Lors des précédentes saisons, des colis préparés par les bénévoles et les agents du CCAS étaient distribués aux bénéficiaires sans que ces derniers ne puissent en choisir la composition.

Des travaux permettent désormais aux bénéficiaires d'accéder à des espaces plus conviviaux tels que:

- un lieu d'accueil fermé avec un espace café, un coin dédié aux enfants, l'exposition d'informations liées aux partenaires, l'accès au WC...
- un espace magasin avec des rayonnages dans lesquels sont exposés les produits secs (les féculents, les boîtes de conserve, les produits secs, les condiments, les produits sucrés ainsi que les produits d'hygiène) à choisir par les bénéficiaires.

Aussi, la réhabilitation des espaces de stockages a permis d'optimiser la place. Les bénévoles et agents ont désormais une pièce supplémentaire pour préparer la répartition des produits frais et surgelés ainsi que les fruits et les légumes.

La réalisation de travaux de réaménagement du lieu, en régie, a permis de répondre à trois principaux objectifs :

- Limiter le gaspillage alimentaire
- Responsabiliser et rendre acteurs les bénéficiaires
- Rendre le lieu plus accueillant et convivial

A compter d'octobre 2022, la période de distribution s'élargit avec une fermeture uniquement les mois de Juillet et Août.

La distribution a lieu tous les 15 jours, le jeudi des semaines paires et la participation est fixée à 2.00€ par personne et par distribution.

Les demandes sont analysées par les agents du CCAS grâce à un barème fixé par les membres du conseil d'administration (+ 120% du RSA).

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Aide alimentaire



A chaque saison, l'équipe du CCAS est accompagnée d'une équipe de 8 bénévoles sans qui cette action ne serait pas possible.

Un grand merci à chacun d'eux pour leur précieuse implication !

Les denrées alimentaires de la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres ; en contrepartie le CCAS verse mensuellement une participation financière à hauteur de 0.23 € par kg récoltés.

Merci également aux partenaires de cette action tels que Super U, les boulangeries de Mauléon et la banque alimentaire des Deux-Sèvres.

A la fin des travaux réalisés par les services techniques de la commune, une inauguration a été organisée afin de présenter cette nouvelle organisation aux partenaires. L'inauguration du local "Au coup d'pouce" a eu lieu le jeudi 29 septembre 2022.

mauléon

Nouveau local pour l'aide alimentaire

D'un point de vue géographique, le lieu est le même. Mais physiquement, il a bien changé. Suite à des travaux réalisés de juin à septembre par les services techniques de Mauléon, le local de l'aide alimentaire s'est refait une beauté. Il dispose désormais de son propre nom : Le coup d'pouce. Il ouvrira du 6 octobre 2022 au 29 juin 2023, tous les quinze jours, le jeudi après-midi, pour une distribution auprès de bénéficiaires (sous conditions de ressources) uniquement issus de Mauléon et ses communes associées, en échange d'une contribution de 2 € par personne et par colis.

« Nous voulions faire évoluer le fonctionnement depuis plusieurs années mais aussi trouver un lieu plus convivial, souligne Sylvie Boudoire, adjointe aux solidarités et actions sociales. Nous avons le soutien de la Banque alimentaire de Parthenay et d'acteurs locaux, sachant qu'une trentaine de foyers étaient bénéficiaires pour soixante-deux personnes sur 2021-2022. »

« Dans une nébulosité complète »
Dans le contexte économique actuel, il est malheureusement probable que ces chiffres augmentent. « On part déjà sur dix familles pour trente personnes », constate Fanny Rondeau, responsable du CCAS (centre communal d'action sociale), accompagnée de Marie Moulin. De son côté, Pierre-Yves Marolleau, maire de Mauléon, rappelle toute l'importance de ces travaux qui vont permettre aux huit bénévoles de travailler dans de bonnes conditions. « Ce sera également mieux pour les familles. Lors de la création de Zéro chômeur, il y a eu moins de fréquentation de l'aide alimentaire mais il faut bien reconnaître que la période qui arrive ne nous permet pas de sortir de nos réunions avec le sourire. Nous sommes dans une nébulosité complète, à tous les niveaux. »



Le ruban inaugural est désormais coupé, le lieu reprend son activité dans un contexte social très complexe.

Aide alimentaire Le coup d'pouce :
rue de la Tête-Noire à Mauléon.
Renseignements : CCAS, salle de La Passerelle, 05.49.81.84.84.

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Aide alimentaire



AVANT



APRÈS



ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Bons d'achat



Les agents sont amenés à attribuer des bons alimentaires et/ou d'hygiène, des bons de carburant ou des bons de fioul au Super U de Mauléon. Une analyse des demandes est réalisée en amont et des justificatifs sont exigés. Le montant de ces bons ne peut dépasser 50€. Au-delà, la demande est étudiée par les membres du Conseil d'Administration.

15 bons accordés (contre 6 en 2021)

440€ soit un montant moyen de 29€ par bon (175.95€ en 2021 soit 29€ par bon)

6 bons alimentaires et/ou d'hygiène

9 bons de carburant



Aides financières



Les aides financières sont étudiées en Conseil d'Administration. Il s'agit de demandes orientées par les assistants sociaux du département pour lesquelles un montage financier sollicite la participation du CCAS. Pour la plupart, ces aides sont destinées à régler une participation aux factures d'énergie et d'eau, de loyer ou encore à l'approvisionnement en fioul.

11 aides accordées pour un montant de 1561.71€ (contre 18 en 2021 pour un montant de 2483.48€)

1 aide pour le maintien dans le logement (loyer, assurance habitation)

1 aide pour l'eau

9 aides pour l'énergie



Colis exceptionnels



Les colis alimentaires exceptionnels sont généralement accordés aux personnes en difficulté qui sont orientées par les assistants sociaux du département ou après une analyse de la situation du demandeur par le CCAS. Ils sont constitués de denrées sèches uniquement.

20 colis alimentaires distribués en 2022 pour 54 personnes (contre 12 en 2021).

Subventions aux associations

Le CCAS de Mauléon a pour volonté de soutenir les associations et structures locales à travers des subventions.

Les attributions sont votées conseil d'administration.

8037€ versés à **16** associations différentes (contre 7200€ versés en 2021 à 16 associations) :

L'ADMR, l'association "Bien Vivre Ensemble", France Alzheimer, ADAPS, la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres, le Secours Populaire, la Croix Rouge, Addiction Alcool Vie Libre, le Secours Catholique, les Restos du Cœur des Deux-Sèvres et du Maine et Loire, les Amis de la Santé, la FNATH, l'Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres, l'Association des Paralysés de France et France ADOT.



ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Accompagnement éducatif budgétaire

Cette aide est prévue dans le règlement d'attribution au titre des aides sociales facultatives pour accompagner les personnes qui le désirent dans la gestion de leur budget. L'objectif est de rendre la personne autonome et capable de maîtriser son budget et non pas de le gérer à sa place.



La Conseillère en Economie Sociale et Familiale met en place un contrat d'accompagnement budgétaire (en tripartite avec les assistants sociaux du Département). Les objectifs de cet accompagnement et la fréquence des rencontres sont fixés par les bénéficiaires de l'action et la Conseillère ESF. La durée du contrat est de 3 mois, renouvelable.

10 ménages accompagnés en 2022 (contre 11 en 2021)

7 personnes seules

1 famille monoparentale

2 familles

Visites à domicile

Dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social global, les agents du CCAS peuvent se déplacer en rendez-vous à domicile si les personnes n'en ont pas la capacité.

Des rendez-vous au sein des Mairies sont également possible en fonction des situations.

Les visites à domicile peuvent permettre de :

-Remplir des dossiers administratifs (APA, MDPH, Aide Sociale...);

-Effectuer un accompagnement budgétaire;

-Créer du lien social avec des personnes isolées du territoire;

-Apporter des explications sur des dispositifs précis (téléassistance, actions existantes menées sur le secteur...).

Les agents du CCAS s'adaptent aux possibilités de chaque personne accompagnée.



Goûter de Noël à destination des aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Mauléon, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a convié **chaque personne âgée de 75 ans et plus ainsi que son/sa conjoint(e)**, à participer à un goûter de Noël, le Vendredi 9 Décembre 2022 à partir de 15h00.

L'accueil des participants a été réalisé par chaque maire et élus présents, accompagné des bénévoles.

Cet après-midi fut l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial autour d'un spectacle proposé par les enfants des écoles et périscolaire du territoire puis d'un goûter aux saveurs de Noël.



Les agents du CCAS ont envoyé près de **775 courriers** d'invitation.

Sur l'ensemble des communes, il a été recensé **241 personnes participantes** réparties comme suit :

Mauléon : 111, Rorthais : 10, La Chapelle-Largeau : 27, Saint-Aubin de Baubigné : 43, Le Temple : 9, Moulins : 20, Loublande : 21.

Cet évènement a permis de faire appel aux commerçants locaux tels que la boulangerie Thomas, l'atelier de Roze, l'épicerie « chez baubi », la cave « O'barrico », Super U et la savonnerie des collines.

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES



Goûter de Noël à destination des aînés



Colis EHPAD

Un coffret composé de divers savons ainsi qu'un ballotin de chocolats ont été offerts aux **120 personnes âgées** de l'EHPAD.



Mauléon



Rorthais



La Chapelle-Largeau

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES



Goûter de Noël à destination des aînés



Moulins



Le Temple



Loublande



Saint-Aubin de Baubigné

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES



Goûter de Noël à destination des aînés

Accueil > Nouvelle Aquitaine > Mauléon

Mauléon. Plus de 240 personnes ont participé au goûter de Noël des aînés

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 24/12/2022 à 05h23



Le goûter des aînés de la Chapelle-Largeau, salle Pierre-Midy. | VILE DE MAULEON

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Mauléon, par le biais de son centre communal d'action sociale (CCAS), a convié chaque personne âgée de 75 ans et plus ainsi que son conjoint, à participer à un goûter de Noël, vendredi 9 décembre, à partir de 15 heures.

L'accueil des participants a été réalisé par le maire délégué et les élus présents, accompagnés de bénévoles.

Cet après-midi fut l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial autour d'un spectacle proposé par les enfants des écoles et périscolaire du territoire puis d'un goûter aux saveurs de Noël.

Les agents du CCAS ont envoyé près de 775 courriers d'invitation. Sur l'ensemble des communes associées, il a été recensé 241 personnes participantes réparties comme suit : Mauléon ville, 111 ; Rorthais, 10 ; La Chapelle Largeau, 27 ; Saint-Aubin-de-Baubigné, 43 ; Le Temple, 9 ; Moulins, 20 ; Loublande, 21.

Un coffret composé de divers savons ainsi qu'un ballotin de chocolats a été offert aux 120 personnes âgées de l'Ehpad.

LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert



La Résidence du Chemin Vert a été construite en 1999 et est gérée par le CCAS. Elle est située à proximité de l'Hôpital Local, de la maison de retraite et de la caserne de pompiers. Son implantation permet aux résidents d'accéder facilement aux commerces et aux services médicaux. De plus, les locataires peuvent circuler entre chaque logement à l'abri dans des coursives verdoyantes. Ils peuvent bénéficier de services d'aide à domicile (portage de repas, aide-ménagère, ...) en fonction de leurs besoins personnels.

Il y a **15 logements** pour personnes âgées autonomes soit une capacité de 23 places ; 7 T1 bis de 35m2 et 8 T2 de 53 m2 pour un montant allant de 343,08€ à 456,60€

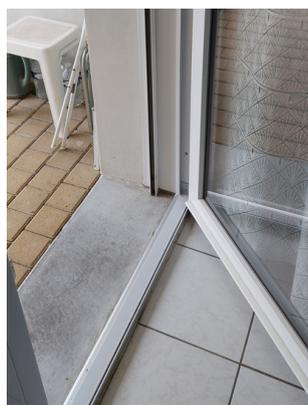
Le taux d'occupation en 2022 est de **92,37%**.

Il y a eu **6 entrées** et **4 sorties** en 2022.

A chaque départ, des travaux de rafraîchissement sont réalisés (nettoyage, douches, peinture) afin de relouer le logement dans un très bon état d'usage.

En 2021, Le Centre Communal d'Action Sociale a répondu à l'appel à projet «dispositif de soutien des opérations d'investissement visant à poursuivre le développement des lieux de vie collectifs» auprès de la CARSAT. Cet appel à projet régional permet un financement pour l'amélioration intérieure et extérieure de la Résidence.

En 2022, les logements ont donc été équipés de hottes et les seuils de porte vers l'extérieur ont été changés pour sécuriser les déplacements et limiter les chutes. A la demande des résidents, des films solaires ont été installés en juillet 2022 dans les coursives pour limiter l'entrée de chaleur durant l'été.



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert

Le CCAS est membre de la commission éco-citoyenneté mise en place par le CSC de Mauléon.

La commission souhaite lancer un projet d'aménagement du terrain vert autour de la Résidence du Chemin Vert.

La volonté est de développer un programme d'investissement afin d'offrir un cadre de vie sécurisant, convivial et épanouissant aux résidents et lutter ainsi contre la perte d'autonomie.

Pour mener à bien ce projet, les membres de la commission souhaitent travailler en partenariat avec une classe de la MFR de Mauléon afin qu'ils puissent repenser l'aménagement extérieur.

L'objectif de ce projet est d'associer également d'autres acteurs tels que le service espace vert et une personne du pôle environnement de la ville, les résidents, le coin du jardinier, les écoles etc...

A long terme, nous souhaitons que cet aménagement puisse faire de ce lieu, un lieu ouvert et vivant favorisant les liens intergénérationnels.



Ville de Mauléon - 79

20 oct. 2022 · 🌐

[SOLIDARITÉ & ENVIRONNEMENT]

!! Des jeunes de la MFR investis pour l'aménagement du parc de la résidence du Chemin vert !!

☑ Suite à l'invitation du CCAS et du groupe écocitoyenneté du CSC, les élèves de BP aménagement paysagers de la MFR vont travailler sur la mise en valeur du parc de la résidence du Chemin vert de Mauléon.

☑ Ils ont rencontré sur place les services espaces verts et développement durable de la ville.

☑ Les agents municipaux ont présenté les enjeux d'aménagement d'un espace public qui doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants (création de lien social, échanges intergénérationnels...), favoriser les espaces naturels et nourriciers, privilégier l'utilisation de matériaux locaux, être accessibles et faciles d'entretien...

LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert

En 2022, le CCAS a mis en place des actions collectives :

- Présentation de la Résidence aux seniors du Café Seniors du Temple
- Présentation des actions seniors du Centre Socio-Culturel

Le 25 octobre, Anne-Marie Chouteau, animatrice seniors au Centre Socio-Culturel est venue expliquer les différentes actions mises en place à destination des personnes âgées. Les cafés seniors et le scrabble se déroulent au sein de la salle collective de la résidence. D'autres activités comme le coin du jardinier ou encore le chant s'organisent sur Mauléon. Anne-Marie élabore un programme trimestriel qui est affiché dans la salle collective.

- Rencontre mensuelles Résidents / CCAS

Le 17 mai 2022, les rencontres mensuelles collectives ont débuté. Elles ont pour objectif d'échanger autour de la vie de la Résidence et ainsi, mettre en place les demandes des résidents lorsque cela est possible. D'après leurs retours, c'est un temps important à conserver pour faire le point sur les projets, les travaux mais également les questionnements.

La Résidence du Chemin Vert permet l'autonomie de chacun au sein d'un logement adapté. Afin de poursuivre dans cette voie, il nous a paru important de pouvoir informer les résidents et leur famille sur les dispositifs existants pour le maintien à domicile.

Une réunion d'information a eu lieu à la résidence le 24 mai 2022. Sept résidents ont participé et trois enfants étaient présents.

Ce dispositif de téléassistance est un élément supplémentaire pour garantir la santé et la sécurité de chacun au sein de son logement.

Depuis cette réunion, quatre locataires supplémentaires se sont équipés d'un système de téléassistance.

La société Stravel nous a sollicité afin de participer aux voyages à distance qu'ils proposent. Le concept est qu'un voyageur se rend dans une région et fait visiter en direct les lieux emblématiques de la région aux résidents. Cela se compose de trois séances d'une heure et une valise des sens avec des gourmandises à déguster ou des objets à découvrir. Ces deux sessions ont été prises en charge par la conférence des financeurs. Les résidents étaient très satisfaits de pouvoir découvrir ou redécouvrir ces endroits de France.



Présentation des actions du Centre Socio-Culturel



Présentation du système de téléassistance « Présence Verte » aux résidents



Voyage à distance par la société Stravel en Normandie (Septembre) et en Occitanie (Novembre)

LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS



Le Foyer AMI

Le foyer AMI (Accueil Mauléonais aux Itinérants) est un local appartenant à la commune. Il est géré par les agents du CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel suite à la fusion avec l'association Voir Plus L'ouin. Il est destiné aux personnes sans domiciles fixes, orientées par le 115 des Deux Sèvres. Les personnes sont accueillies pour la semaine (du lundi soir au lundi matin suivant). Cela permet une harmonisation sur le Département. Les agents du CCAS accueillent les itinérants, leur distribuent des bons alimentaires et des tickets de bus. Le policier municipal intervient pour assurer la sécurité. L'entretien du local est assuré par un agent de la ville. Le Centre Socio-Culturel gère le réseau de bénévoles (entretien du linge et portage de repas).

Un accord partenarial a été créé entre Super U et le CCAS pour l'utilisation des bons alimentaires. La mise en place des bons date du 1er février 2021.

74 personnes : 66 hommes – 7 femmes

914 nuitées

En 2022, les 3 matelas du Foyer AMI ont été changés en mars grâce à la subvention de la DDETSPPP.

Cela permet un meilleur confort pour les personnes accueillies.

Le 30 septembre, l'équipe du 115 est venue à Mauléon pour échanger sur l'organisation mutuelle ainsi que le lien avec le Centre Socio-Culturel et visiter le local. Ainsi, cela a permis aux professionnels du 115 de connaître les lieux afin de limiter les orientations pour les personnes en difficulté de mobilité.



Le logement ALT

Le dispositif logement ALT (Allocation de Logement Temporaire) s'adresse au public relevant du « plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées » : les ménages sans logement, en cours d'expulsion, logés dans des habitations insalubres précaires ou de fortune ou confrontés à un cumul de difficultés financières de l'insertion sociale.

Le logement ALT de Mauléon est affecté en priorité aux personnes victimes de violences conjugales. L'objectif principal de l'action est de favoriser l'hébergement de ménages en difficulté et de travailler sur l'accompagnement au relogement de ces ménages. La durée de l'hébergement est de 1 mois renouvelable 6 fois.

Une participation financière de 2€ par personne majeure est demandée pour la durée de l'hébergement.

Taux d'occupation en 2022 : 73,42%

2 familles (1 personne et 7 personnes) ont bénéficié du logement



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

Des travaux ont été réalisés en janvier 2022 pour améliorer les conditions d'accueil des personnes orientées sur le logement ALT. La peinture, la faïence, diverses réparations ont été faites et du mobilier a été acheté:

- Meuble TV
- Canapé clic-clac
- Réfrigérateur
- Bouilloires
- Couverts
- Literies et linge de lit



LOGEMENTS CONVENTIONNÉS

Sur le secteur de Mauléon, **deux bailleurs sociaux** sont présents.

Les agents du CCAS sont en lien régulier avec eux afin de proposer des candidats lors des relocations et d'échanger sur les situations parfois difficiles.

Le bailleur **Immobilière Atlantic Aménagement** possède **64 logements** sur Mauléon en 2022.

Pour le bailleur **Deux-Sèvres Habitat**, ce sont **231 logements** sur Mauléon repartis comme suit :

- Mauléon : 143 logements
- La Chapelle-Largeau : 13 logements
- Rorthais : 19 logements
- Loublande : 9 logements
- Saint-Aubin de Baubigné : 18 logements
- Moulins : 18 logements
- Le Temple : 11 logements

Aussi, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), oblige les communes de plus de 3 500 habitants à la production d'au moins 20% de logement social d'ici à 2025.

A ce jour, le nombre de logements locatifs sociaux recensés sur la commune de Mauléon est insuffisant au regard des objectifs fixés par la loi SRU.

Un projet d'extension est donc prévu à proximité de la résidence du chemin vert. C'est le bailleur Immobilière Atlantic Aménagement qui va porter ce projet.

Le programme proposé se compose de 10 logements dont 5 T2 et 5 T3. Les logements construits seront directement gérés par IAA tout en développant des synergies avec les services existants de la résidence (notamment au niveau de la salle collective par exemple). L'idée est de construire 4 logements Habitat Senior Services (HSS) et 3 logements Habitat Jeunes puis 3 logements locatifs destinés à tout public.



FRANCE SERVICES

La ville de Mauléon a obtenu la labellisation « France Services » au 1er janvier 2020.

La gestion est assurée par le CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel (suite à la fusion avec l'association Voir Plus L'Ouin le 1er juin 2022). Différents partenaires sont associés à ce projet tels que la Direction Générale des Finances Publiques, la CAF, le Pôle Emploi, la CARSAT, la MSA, la CPAM, la Poste, le ministère de la Justice (défenseur des droits), le ministère de l'intérieur (Préfecture).

D'autres partenaires locaux y sont associés tels que l'agglomération du bocage bressuirais ou la maison de l'Emploi.



Avant

La labellisation entraîne la présence de deux agents d'accueil en permanence. Pour cela, une subvention de 30000€ est allouée à chaque France Services.

Les agents du CCAS sont présents sur 7 créneaux de 3 heures dans la semaine (21 heures). Sur un total de 18 créneaux.

France Services est ouverte, à tout public, 27 heures par semaine les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et les lundis de 9h30 à 12h30.

Cette labellisation est l'aboutissement d'un important travail collectif.

Cet espace numérique est destiné à renforcer la capacité d'accueil et d'écoute des usagers et maintenir les services de proximité sur le territoire.

Durant l'été 2022, l'espace France Services a été réaménagé afin d'être plus épuré et plus adapté aux besoins du public avec 3 postes spécialisés pour l'accès libre et 2 postes privilégiés pour les accompagnements. Cette nouvelle organisation est plus claire et espacée. Elle nous permet une gestion du flux plus adaptée ainsi qu'une circulation du public plus aisée. Un nouveau téléphone a été acheté pour faciliter les démarches téléphoniques des usagers.

Egalement, nous avons travaillé sur l'affichage dans le but de donner les dernières informations à jour au public venant au sein de l'espace.

Après





FRANCE SERVICES

Les portes ouvertes ont été organisées du **10 au 15 octobre 2022**.

Notre objectif a été de faire découvrir notre lieu aux habitants ainsi qu'aux acteurs de proximité (agents communaux, salariés du Centre Socio-Culturel, partenaires ou tout autre professionnel intéressé) sur des temps dédiés. Nous sommes parties à la rencontre de la population en tenant un stand pendant le marché aux Halles de Mauléon, le samedi matin, afin de faire connaître notre France Services en dehors de nos murs. Cela a permis aux personnes présentes d'apprendre à connaître nos missions, de poser des questions et prendre les coordonnées du service.

mauléon

Portes ouvertes à l'espace France services

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Mauléon fait partie des territoires labellisés France services. Cet espace est destiné à renforcer la capacité d'écoute des usagers et maintenir les services de proximité sur le territoire. Des animateurs sont présents pour accompagner les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, prévention santé...

De nombreux ateliers sont prévus lors des journées portes ouvertes de l'espace France services de Mauléon qui auront lieu du 10 au 15 octobre à la Passerelle.

Lundi 10 octobre de 14 h à 17 h : le conseil local de santé mentale du Bocage bressuirais

viens à la Passerelle avec Psychomone, le petit bolide de sensibilisation à la santé mentale. Jeudi 13 octobre le matin : informations sur les démarches et les arnaques par le centre socioculturel du Pays Mauléonais à la salle de l'atelier, et jeux sur le thème du numérique et de la sécurité sur Internet l'après-midi.

Samedi 15 octobre le matin : permanence au marché de Mauléon.

France services, La Passerelle, 8, Grand'Rue à Mauléon, 05.49.81.20.75, franceservicesmauleon@orange.fr
Ouvert le lundi (9 h 30-12 h 30), mardi, mercredi, jeudi et vendredi (9 h 30-12 h 30, 14 h-17 h). Possibilité de rendez-vous en dehors de ces horaires.



Evolution des passages entre 2021 et 2022

MOIS	Passages 2021	Passages 2022	Evolution 2021/2022
Janvier	282	391	+ 109
Février	278	424	+ 146
Mars	311	483	+ 172
Avril	307	333	+ 26
Mai	302	354	+ 52
Juin	404	343	- 61
Juillet	313	308	- 5
Août	330	255	- 75
Septembre	349	449	+ 100
Octobre	302	382	+ 80
Novembre	244	255	+ 11
Décembre	216	234	+ 18
TOTAL	3638	4211	+ 573

AUTRES ACTIONS



La collecte nationale

La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres est le partenaire privilégié du CCAS pour la distribution alimentaire. Dans ce cadre, le CCAS participe à la collecte nationale organisée le dernier weekend de novembre par la Banque Alimentaire.

En partenariat avec la Croix-Rouge et le Secours Catholique, des bénévoles se relaient au sein de Lidl et de Super U pour collecter des denrées alimentaires.

Cette année, ce sont **2 227 kilos** de produits récoltés sur Mauléon grâce à la participation active de **32 bénévoles**.



Plan Ukraine

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, l'Association des Maires de France a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mauléon a apporté son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

Le CCAS a souhaité prendre sa part en faisant un don d'un montant de 1 520€ au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO)

Forum "Quel toit pour demain ?"

Le Mardi 05 Avril 2022, la commission bien vieillir du Centre Socio Culturel du Pays Mauléonnais a organisé, en partenariat avec l'Association APPUI & VOUS Nord Deux-Sèvres, le forum « Quel toit pour demain ? » à la salle de l'espace de la roche à Saint Aubin de Baubigné.

La matinée fut réservée aux partenaires afin qu'ils exposent et présentent les solutions de maintien à domicile de notre territoire. Les visiteurs pouvaient déambuler de stands en stands afin d'obtenir diverses informations : les aides pour le maintien à domicile, la téléassistance, le portage de repas, le service à la personne, les services occupationnels, l'aide à l'adaptation du logement, les solutions pour limiter les risques de chutes...

De nombreux partenaires étaient présents tels que France Alzheimer, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bressuire (CIAS), Agglo Renov, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), l'accueil de jour de l'hôpital de Mauléon, l'Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres (APDS) ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de Mauléon (CCAS) et France Services.

Un camion appartement était également accessible, toute la journée, à l'extérieur de la salle. Cette maison mobile exposait les diverses aides techniques et/ou technologiques pour favoriser et pérenniser le maintien à domicile.

L'après-midi fut davantage basée sur des témoignages d'expériences et d'actions innovantes et sur le visionnage de deux films.

Des projets d'habitats partagés et collectifs intergénérationnels ont été exposés. Ce fut l'occasion de découvrir, d'échanger et de se questionner autour d'alternatives en matière d'hébergement pour personnes âgées.

AUTRES ACTIONS



Les boîtes solidaires

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mauléon a décidé de renouveler cette initiative solidaire pour Noël démarrer en 2020. Chaque volontaire était invité à déposer sa boîte jusqu'au 23 Décembre 2022, dans les mairies de Mauléon. Une fois la totalité des boîtes collectées, les agents du CCAS se sont assurés du contenu.

Les participants se sont procurés une boîte à chaussures dans laquelle ils ont déposé : quelques objets "chaud" (chaussettes, bonnet, écharpe), "bon" (gâteau, chocolat, thé...), "divertissant" (jeu, livre, magazine), un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux.

Au total, **97 boîtes** nous ont été remises décorées comme de vrais cadeaux de Noël.

55 boîtes ont été distribuées pour Noël aux familles bénéficiaires de l'aide alimentaire et aux personnes accueillies dans les hébergements d'urgence à Mauléon.

Le reste des boîtes a été donné à la communauté Emmaüs.

Nous remercions l'ensemble des participants pour ce bel élan de solidarité en cette période particulière.



Mauléon. Les boîtes solidaires de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, le centre communal d'action sociale renouvelle son action solidaire pour Noël : une opération de collecte de cadeaux pour les plus démunis.

Cette action permet de déposer une boîte composée de quelques objets « chauds » (chaussettes, bonnet, écharpe), « bons » (gâteau, chocolat, thé...), « divertissants » (jeu, livre, magazine), d'un produit d'hygiène ou de beauté et d'un mot doux. Les boîtes sont à déposer jusqu'au 23 décembre à la mairie de Mauléon ou dans les mairies annexes.

Pour participer, il suffit de tout mettre dans une boîte à chaussures. Elles doivent être emballées (mais non fermées) et décorées comme de vrais cadeaux de Noël. Il est important de préciser si la boîte est mixte, destinée à un homme, une femme ou à un enfant. Tout le monde peut participer.

Les colis seront ensuite récupérés dans les mairies par les agents du centre communal d'action sociale et distribués pour Noël aux familles bénéficiaires de l'aide alimentaire, aux personnes accueillies dans les hébergements d'urgence à Mauléon et aux partenaires associatifs tels que la Croix rouge et le Secours catholique.



Centre Communal d'Action Sociale
8 Grand'rue - 79700 MAULEON
05.49.81.84.84
ccas@mauleon.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi :
9h00 - 12h30 et
14h00 - 17h30

Mardi :
9h00 - 12h30

Vendredi :
9h00 - 12h30 et
14h00 - 16h30